

**Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006****W6+ Premium Car Wax****SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

W6+ Premium Car Wax

Code du produit:

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées**Utilisation de la substance/du mélange**

Produits de nettoyage pour voitures

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Fabricant**

Société	SCHOLL Concepts GmbH
Rue	Polish & Pad Manufaktur Maybachstrasse 7
Lieu	D-71686 Remseck
Téléphone	+49 (0) 7141 29299 - 0
Téléfax	+49 (0) 7141 29299 - 10
e-mail	info@schollconcepts.com
Internet	www.schollconcepts.com

Fournisseur

Société	Pro-Market GmbH
Rue:	Müllisperg 15
Lieu	CH-CH-8722 Kaltbrunn
Téléphone	0041-55283-3144
Téléfax	0041-55283-2373
Interlocuteur	Stoll
Téléphone	0041-55283-3144
e-mail	kurt.stoll@promarket.ch
Internet	www.promarket.ch
1.4. Numéro d'appel d'urgence	+49 (0) 7141 29299 - 0 (8h - 16h)

SECTION 2: Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange**

Le mélange n'est pas classé comme dangereux dans le sens de règlement (CE) n° 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage**Étiquetage particulier de certains mélanges**

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

2.3. Autres dangers

Aucune information disponible.

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006
W6+ Premium Car Wax
SECTION 3: Composition/informations sur les composants
3.2. Mélanges
Composants dangereux

N° CE	Substance	Quantité
N° CAS	Classification selon la directive 67/548/CEE	
N° Index	Classification selon règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	
N° REACH		
920-901-0	aliphatic hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, (<0,1 % Benzene)	10 - < 15 %
	Xn - Nocif R65-66	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066	
01-2119456810-40		
926-141-6	hydrocarbons, C11- C14, n-alkanes, isoalkanes, cycloalkanes , < 2% aromatics	10 - < 15 %
	Xn - Nocif R65-66	
	Asp. Tox. 1; H304 EUH066	
01-2119456620-43		

Texte des phrases H et EUH: voir paragraphe 16.

SECTION 4: Premiers secours
4.1. Description des premiers secours
Après inhalation

Veiller à un apport d'air frais.

Après contact avec la peau

Rincer abondamment avec de l'eau. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Après contact avec les yeux

Rincer soigneusement et abondamment avec une douche oculaire ou de l'eau.

Après ingestion

Se rincer aussitôt la bouche et boire beaucoup d'eau.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune information disponible.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Traitement symptomatique.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie
5.1. Moyens d'extinction
Moyen d'extinction approprié

Adapter les mesures d'extinction au milieu environnant

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Non inflammable. Les vapeurs peuvent former avec l'air un mélange explosif.

5.3. Conseils aux pompiers

En cas d'incendie: Utiliser un appareil respiratoire autonome.

Information supplémentaire

Utiliser un jet d'eau dans le périmètre de danger pour la protection des personnes et le refroidissement des récipients. L'eau d'extinction contaminée doit être collectée à part. Ne pas l'évacuer dans la canalisation publique ni dans des plans d'eau.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle
6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Utiliser un équipement de protection personnel.

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006**W6+ Premium Car Wax****6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Absorber avec une substance liant les liquides (sable, diatomite, liant d'acides, liant universel). Traiter le matériau recueilli conformément à la section Elimination.

6.4. Référence à d'autres sectionsManiement sûr: voir paragraphe 7
Protection individuelle: voir paragraphe 8
Evacuation: voir paragraphe 13**SECTION 7: Manipulation et stockage****7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Consignes pour une manipulation sans danger**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

Préventions des incendies et explosion

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière contre l'incendie.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver le récipient bien fermé.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage**Indications concernant le stockage en commun**

Ne nécessite aucune mesure de prévention particulière.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Produits de nettoyage pour voitures

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.1. Paramètres de contrôle****8.2. Contrôles de l'exposition****Contrôles techniques appropriés**

Lors d'une manipulation à découvert, utiliser des dispositifs équipés d'un système d'aspiration locale. Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols.

Mesures d'hygiène

Enlever les vêtements contaminés. Se laver les mains avant les pauses et à la fin du travail. Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.

Protection des yeux/du visage

Porter un équipement de protection des yeux/du visage.

Protection des mainsLors de la manipulation de substances chimiques, porter exclusivement des gants spécial chimie pourvus d'un marquage CE, y compris du numéro de contrôle à quatre chiffres. Le modèle des gants spécial chimie doit être choisi en fonction des concentrations et quantités des substances chimiques spécifiques au poste. Il est conseillé de demander au fabricant des précisions concernant la tenue aux agents chimiques des gants de protection susmentionnés pour des applications spécifiques.
Modèles de gants recommandés : Rotiprotect Nitril eco , Epaisseur du



FOR A BETTER FINISH

Page 4 de 10

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907

Date de révision: 11.12.2015/Numéro de révision:1,18

FR

PDF Date d'impression: 11.12.2015

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

W6+ Premium Car Wax

Protection de la peau

matériau des gants 0,1 mm,
level 2 > 30 min. (DIN EN 374), Gants à usage unique

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection respiratoire.

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

W6+ Premium Car Wax

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

L'état physique	Pâte	
Couleur	bleu	
Odeur:	fruité	
pH-Valeur:	6	Testé selon la méthode
Modification d'état		
Point de fusion	non déterminé	
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	100 °C	
Point d'éclair	>61 °C	DIN EN ISO 2719
Combustion entretenue:		
Inflammabilité		
solide	non applicable	
gaz	non applicable	
Limite inférieure d'explosivité	0,6 vol. %	
Limite supérieure d'explosivité	7 vol. %	
Température d'inflammation	>200 °C	
Température d'auto-inflammabilité		
solide	non applicable	
gaz	non applicable	
Température de décomposition	non déterminé	
Propriétés comburantes		
Pression de vapeur: (à 20 °C)	Non comburant. < 1 hPa	
Densité	0,91 g/cm ³	
Solubilité dans d'autres solvants		
Coefficient de partage	non déterminé	
Viscosité dynamique (à 20 °C)	5000-10000 mPa·s	
Densité de vapeur:	non déterminé	
Taux d'évaporation:	non déterminé	
Teneur en solvant	22,85 %	

9.2. Autres informations

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

Des réactions dangereuses ne se produisent pas si utilisé et stocké correctement.

10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable si stocké à des températures ambiantes normales.

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

W6+ Premium Car Wax

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Des produits de réaction dangereux ne sont pas connus.

10.4. Conditions à éviter

aucune/aucun

10.5. Matières incompatibles

Aucune information disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Des produits de décomposition dangereux ne sont pas connus.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité aiguë

N° CAS	Substance				
	Voies d'exposition	Méthode	Dose	Espèce	Source
	aliphatic hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, (<0,1 % Benzene)				
	par voie orale	DL50	5000 mg/kg	Rat	OCDE 401
	dermique	DL50	5000 mg/kg	Rat	OCDE 402
	par inhalation (4 h) vapeur	CL50	2500 mg/l	Rat	OCDE 403
	hydrocarbons, C11- C14, n-alkanes, isoalkanes, cycloalkanes , < 2% aromatics				
	par voie orale	DL50	>5000 mg/kg	Ratte	OCDE 401
	dermique	DL50	>5000 mg/kg	Kaninchen	OCDE 402
	par inhalation vapeur	CL50	>5000 mg/l	Rat	OCDE 403

Irritation et corrosivité

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets sensibilisants

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets graves après exposition répétée ou prolongée

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

Effets cancérigènes, mutagènes, toxiques pour la reproduction

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(NTP):

(IARC):

(OSHA):

Danger par aspiration

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

SECTION 12: Informations écologiques

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

W6+ Premium Car Wax

12.1. Toxicité

Nocif pour les organismes aquatiques, peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

N° CAS	Substance					
	Toxicité aquatique	Méthode	Dose	[h] [d]	Espèce	Source
	aliphatic hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, (<0,1 % Benzene)					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	>1000 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	ECHA Dossier
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	>1000 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	ECHA Dossier
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	>1000 mg/l	48 h	Daphnia magna (puce d'eau géante)	
	Toxicité pour les algues	NOEC	1000 mg/l	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata	
	hydrocarbons, C11- C14, n-alkanes, isoalkanes, cycloalkanes , < 2% aromatics					
	Toxicité aiguë pour les poissons	CL50	>1000 mg/l	96 h	Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)	ECHA Dossier
	Toxicité aiguë pour les algues	CE50r	>1000 mg/l	72 h	Pseudokirchneriella subcapitata	ECHA Dossier
	Toxicité aiguë pour les crustacés	CE50	>10000 mg/l	48 h	Chaetogammarus marinus	ECHA Dossier
	Toxicité pour les algues	NOEC	1000 mg/l	3 d	Pseudokirchneriella subcapitata	ECHA Dossier
	Toxicité pour les crustacés	NOEC	1,22 mg/l	21 d	Daphnia magna (puce d'eau géante)	ECHA Dossier

12.2. Persistance et dégradabilité

Le produit n'a pas été testé.

N° CAS	Substance			
	Méthode	Valeur	d	Source
	Évaluation			
	aliphatic hydrocarbons, C11-C13, isoalkanes, (<0,1 % Benzene)			
	OECD 301 F	31,3 %	28	ECHA Dossier
	On a établi la dégradabilité inhérente.			
	hydrocarbons, C11- C14, n-alkanes, isoalkanes, cycloalkanes , < 2% aromatics			
	OECD 301 F	69 %	28	ECHA
	Facilement biodégradable (selon les critères OCDE).			

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006**W6+ Premium Car Wax****12.3. Potentiel de bioaccumulation**

Le produit n'a pas été testé.

12.4. Mobilité dans le sol

Le produit n'a pas été testé.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Le produit n'a pas été testé.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune information disponible.

Information supplémentaire

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Élimination**

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations ni dans les eaux courantes.
Ne pas laisser accéder au sous-sol/au sol. L'élimination doit se faire selon les prescriptions des autorités locales.

L'élimination des emballages contaminés

Les emballages non pollués et complètement vides peuvent être destinés à un recyclage. Les emballages contaminés doivent être traités comme la substance.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Transport terrestre (ADR/RID)****14.2. Nom d'expédition des Nations unies**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Quantité dégagee:

Transport fluvial (ADN)**14.1. Numéro ONU**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Quantité dégagee:

Transport maritime (IMDG)**14.1. Numéro ONU**

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006

W6+ Premium Car Wax

Passenger LQ:

Quantité dégagée:

Transport aérien (ICAO)

14.1. Numéro ONU

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

14.4. Groupe d'emballage

Le produit n'est pas un produit dangereux selon cette réglementation de transport.

Passenger LQ:

Quantité dégagée:

14.5. Dangers pour l'environnement

DANGEREUX POUR L'ENVIRONNEMENT

oui

Matières dangereuses

heptane; n-heptane

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

non applicable

Energie nominale:

Wh



SECTION 15: Informations réglementaires

Information supplémentaire

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires UE

2010/75/UE (COV):

22,004 % (200,241 g/l)

2004/42/CE (COV):

24,009 % (218,482 g/l)

Sous-catégorie selon la directive 2004/42/CE:

À observer: 850/2004/EC, 79/117/EEC, 689/2008/EC

Information supplémentaire

Prescriptions nationales

Limitation d'emploi

Tenir compte des restrictions prévues par la loi sur la protection des jeunes travailleurs (94/33/CE).

Classe de contamination de l'eau (D)

2 - pollue l'eau

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Pour les substances de ce mélange, aucune évaluation de sécurité n'a été faite.

Aine/tuote listattu seuraavissa kansallisissa luettelossa

l'Europe / Suisse	EINECS/ELINCS/NLP	oui
Taiwan	NECI	inconnu
Nouvelle-Zélande	NZIoC	inconnu
USA	TSCA	inconnu
le Canada	DSL	inconnu

Fiche de données de sécurité conformément au règlement (CE) n° 1907/2006**W6+ Premium Car Wax**

	NDSL	inconnu
l'Australie	AICS	inconnu
Japan	MITI	inconnu
	ISHL	inconnu
China	IECSC	inconnu
Korea	KECI/ECL	inconnu
Phillipines	PICCS	inconnu

SECTION 16: Autres informations**Modifications**

Date de révision: 10.12.2015

Numéro de révision: 1,18

Cette fiche de données de sécurité comporte des modifications par rapport à la version précédente dans la (les) section(s): 2,3,9,15.

Abréviations et acronymes

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

(European Agreement concerning the International Carriage of Dangerous Goods by Road)

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstracts Service

LC50: Lethal concentration, 50%

LD50: Lethal dose, 50%

Texte des phrases H et EUH (Numéro et texte intégral)

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

Information supplémentaire

Les informations figurant dans cette fiche de données de sécurité correspondent à nos connaissances actuelles au moment de l'impression. Ces informations visent à fournir des points de repère pour une manipulation sûre du produit objet de cette fiche de données de sécurité, concernant en particulier son stockage, sa mise en oeuvre, son transport et son élimination. Les indications ne sont pas applicables à d'autres produits. Dans la mesure où le produit est mélangé ou mis en oeuvre avec d'autres matériaux, cette fiche de données de sécurité n'est pas automatiquement valable pour la matière ainsi produite.